

Accompagnement VAE des diplômés des secteurs de la santé et du social

Objectifs

L'accompagnement a quatre objectifs principaux :

1. Permettre de choisir le diplôme qui correspond le mieux à votre expérience professionnelle et personnelle.
2. Guider dans le choix et la description des activités professionnelles ou extra-professionnelles en rapport avec le diplôme choisi.
3. Aider à analyser votre expérience professionnelle et à en rendre compte de manière claire, précise et concise.
4. Présenter et argumenter son dossier devant le Jury de validation et l'intégrer dans sa vie professionnelle.

Programme

Assistance méthodologique portant sur l'appropriation et la formalisation du Livret 2 :

1. Sur le vocabulaire : mission – fonction – activité – tâche – organisation – responsabilité.
2. Le descriptif d'activités.

Analyse descriptive de vos activités et de votre pratique professionnelle.

Assistance à la description écrite des activités (caractéristiques d'une activité professionnelle et de ses conditions d'exercice).

Analyse des critères d'appréciation des compétences à partir du référentiel du diplôme.

Accompagnement à la rédaction et à la mise en page du dossier (avec un travail personnel de rédaction entre les séances).

Préparation de l'entretien avec le Jury (déroulement d'un Jury, types de questions posées, comment développer et valoriser certains points de votre expérience).

Bilan après résultat du Jury de validation.

Points forts

L'accompagnement méthodologique augmente le taux de validation de la certification.

Possibilité de bénéficier d'un accompagnement en distanciel.

Validation

Diplôme d'État d'Aide-Soignant – [RNCP35830](#) – 12.06.2021 – Ministère chargé de la santé ; [Poursuite d'études](#)

Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social – [RNCP36004](#) – 30.08.2021 – Ministère chargé de la solidarité ; [Poursuite d'études](#)

Diplôme d'État de Moniteur Éducateur – [RNCP492](#) – 15.05.2007 – Ministère de l'éducation nationale ; [Poursuite d'études](#)

CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance – [RNCP28048](#) – 22.02.2017 – Ministère de l'éducation nationale ; [Poursuite d'études](#)

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture – [RNCP35832](#) – 09.04.2020 – Ministère chargé de la santé ; [Poursuite d'études](#)

La validation, totale ou partielle, est effectuée par le jury du diplôme qui se prononce au vu d'un dossier constitué par le candidat et d'un entretien avec ce dernier.

Pré-requis

Dossier de pré-inscription

L'expérience, d'une durée minimale cumulée de 1 an, peut être salariée, non salariée ou bénévole mais elle doit être en rapport avec le diplôme demandé.

Modalité et équipement

Les principales étapes de la démarche : - Dépôt du livret de recevabilité - Décision de recevabilité - Dépôt du livret de présentation des acquis de l'expérience - Entretien avec le jury.

Expertise

Formateurs certifiés sciences et technologies sanitaire et sociale. Accompagnateurs VAE.

ÉLIGIBLE CPF
FORMATION CERTIFIANTE
INTER-ENTREPRISE
INVID / PAYANT

Date

Entrées/sorties permanentes

Durée

Durée totale de 24 heures dont 24 heures en centre.

Tarifs

NC

Public

Salariés et demandeurs d'emplois

Contact

Marie-Noëlle BURGARELLA
Conseiller en Formation Continue (C.F.C)
marie-noelle.burgarella@ac-corse.fr
04 95 54 53 30
06 85 58 54 62

Lieu de formation

GRETA-CFA de Haute-Corse
Bat G
RUE de la 4ème Division Marocaine de Montagne
20600 BASTIA

